

2018/13

# La démocratie participative, solution à la crise de la démocratie représentative ?

PASCAL DE GENDT

*Analyses &  
Études*  
Questions sociales



**Siréas** asbl



2018/13

# La démocratie participative, solution à la crise de la démocratie représentative ?

par PASCAL DE GENDT

*Analyses &  
Études*  
Questions sociales



*Nos analyses et études, publiées dans le cadre de l'Éducation permanente, sont rédigées à partir de recherches menées par le Comité de rédaction de SIREA.. Les questions traitées sont choisies en fonction des thèmes qui intéressent notre public et développées avec professionnalisme tout en ayant le souci de rendre les textes accessibles à l'ensemble de notre public.*

*Éditeur responsable : Mohamed Ben Abdelkader.*

Ces publications s'articulent autour de cinq thèmes

QUESTIONS SOCIALES

DROITS DE L'HOMME

MIGRATIONS

POLITIQUE INTERNATIONALE

Économie

*Toutes nos publications peuvent être consultées et téléchargées sur nos sites [www.lesitinerrances.com](http://www.lesitinerrances.com) et [www.sireas.be](http://www.sireas.be), elles sont aussi disponibles en version papier sur simple demande à [educationpermanente@sireas.be](mailto:educationpermanente@sireas.be)*

*Vous pouvez réagir sur notre forum consacré au sujet : [www.lesitinerrances.com](http://www.lesitinerrances.com)*



**Service International de Recherche,  
d'Éducation et d'Action Sociale asbl**  
Secteur Éducation Permanente  
Rue du Champ de Mars, 5 – 1050 Bruxelles  
Tél. : 02/274 15 50 – Fax : 02/274 15 58  
[educationpermanente@sireas.be](mailto:educationpermanente@sireas.be)  
[www.lesitinerrances.com](http://www.lesitinerrances.com)

Avec le soutien  
de la Fédération  
Wallonie-Bruxelles



C'est le 14 octobre que se tiendront les élections communales. Ce scrutin local détient un statut particulier au sein de notre démocratie. Échelon le plus bas de représentativité, il demande au citoyen de choisir entre des candidats qui partagent le même milieu de vie que lui, qu'il connaît même personnellement parfois. Les affinités y tiennent donc une place plus importante au moment de cocher un nom sur le bulletin de vote. La crise constatée de la démocratie représentative, et sa manifestation sous la forme de votes protestataires ou extrémistes, sera donc peut-être moins marquée que lors d'autres scrutins. Elle n'en existe pas moins. Mais c'est également à ce niveau local que se trouve un début de solution. Elle se nomme « démocratie participative » et prend la forme d'une série de processus visant à redynamiser la participation des citoyens à la gestion publique. Dans cette analyse, après avoir tracé les contours de ce qu'est la démocratie participative, nous présenterons des initiatives développées en Belgique avant d'en tirer quelques leçons.

## LES CAUSES D'UNE CRISE

Depuis plusieurs décennies, la démocratie telle que nous la connaissons subit une crise de confiance de la part des électeurs. Cela se traduit par une perte de légitimité des élus et des institutions et une montée de l'abstention dans les pays où le vote n'est pas obligatoire. Depuis quelques années, on observe aussi avec inquiétude le succès des formations populistes ou extrémistes dont le discours politique s'articule autour de la dénonciation du monde politique traditionnel, « tous pourris », et de la promesse de rendre le pouvoir au peuple.

Ce phénomène s'est encore accéléré ces dernières années suite à la crise financière de 2008 et ses conséquences. En Belgique, les sociologues Benoît

Scheuer, Stephen Bouquin et Dominique Tremblay ont mené, pour le compte de la fondation « Ceci n'est pas une crise », une enquête intitulée « Noir, jaune, blues 2017. Quel monde voulons-nous bâtir ? Comprendre l'état de l'opinion publique belge » (1). Elle avait été largement relayée dans le quotidien *Le Soir* et sur la RTBF. On pouvait y apprendre qu'une affirmation telle « *Actuellement, en Belgique, le système démocratique fonctionne...* », était complétée par 68% des sondés de cette manière : « *plutôt mal, c'est-à-dire que j'ai l'impression que mes idées ne sont pas bien représentées* ». Ou encore que 63% des répondants estimaient que « *le système politique actuel est globalement en échec.* »

Cette déception vis-à-vis de la démocratie a déjà été maintes fois étudiée. On peut donc en cerner facilement les causes. L'une d'entre elles est ce sentiment que le clivage politique traditionnel entre gauche et droite n'existe plus vraiment et que tous les partis proposent, dans les grandes lignes, la même vision de la société. Et c'est sans doute encore plus prégnant dans les systèmes comme le nôtre où les scrutins sont de type proportionnels, et non majoritaires, ce qui implique que pour former des gouvernements plusieurs partis doivent s'accorder sur un programme commun.

## UN MONDE POLITIQUE DÉLÉGITIMÉ

Cette impression que les différences entre partis traditionnels sont devenues minimales est logiquement inséparable de l'opinion répandue selon laquelle l'économie a pris le dessus sur la politique. « *Les décisions les plus importantes sont prises dans d'autres cadres : ceux des grandes firmes internationales, des agences de notation ou des organismes technocratiques. Bref la mondialisation économique et le capitalisme financier auraient vidé la démocratie de sa substance...* » (2) Les institutions démocratiques existent encore, les principes tels que la séparation des pouvoirs aussi, mais les décisions politiques qui doivent être prises ne peuvent l'être que dans un cadre économique précis. Qui, de plus, est délimité, et surveillé, par une entité supranationale, l'Union européenne.

Les décideurs politiques sont également délégitimés dans leurs actions et soupçonnés de faire passer leur intérêt personnel avant l'intérêt général. Devenus des professionnels de la politique, leur principal objectif serait surtout de se faire réélire. De manière générale, ils sont accusés de privilégier ce qui leur rapporte un avantage à court terme plutôt que de prendre en considération des problèmes qui ne se résoudront qu'à long terme. À titre d'exemple, citons les débats sur l'urgence de prendre des actions pour

limiter les bouleversements climatiques dus à l'activité humaine. Or, comme les climatologues l'ont encore répété cet été sur tous les tons : rien de décisif n'est entrepris dans une problématique qui concerne le futur de l'humanité. Les décideurs politiques sont pris en flagrant délit d'impuissance.

Il ne faut pas grand-chose pour passer de ce constat à celui de déconnexion entre le monde politique et celui des électeurs. Une fibre sur laquelle jouent beaucoup les mouvements populistes, en opposant systématiquement le peuple et « les élites », et qui participe en grande partie à leur succès. Deux phénomènes concourent à cette impression de déconnexion : tout d'abord, comme le résume le politologue Vincent de Coorebyter, « *l'absence de pouvoir des électeurs sur leurs représentants, ces derniers décidant en toute indépendance une fois qu'ils ont été élus.* » (2) Ensuite, le refus de la logique de délégation progresse au fur-et-à-mesure de l'individualisation de la société. « *On passe d'un monde où la confiance était donnée a priori aux représentants, où les institutions étaient quasi sacralisées, appréhendées avec respect, pour se situer davantage dans un monde où toutes les institutions, toutes les figures qui représentaient des formes d'autorité, doivent aujourd'hui rendre davantage des comptes.* » (3)

En d'autres mots, la position occupée dans l'organisation de la société n'accorde plus d'office une légitimité à son propriétaire. Il faut la gagner et ensuite sans cesse prouver qu'on la mérite.

## RETROUVER DE L'INFLUENCE

De toute évidence, notre démocratie doit être réformée pour l'adapter au XXI<sup>e</sup> siècle et à ses défis mais aussi à ses nouvelles façons de communiquer. De quelle manière ? Une solution de plus en plus envisagée est de donner un rôle plus participatif aux citoyens. Afin qu'ils retrouvent de l'influence sur les décisions politiques qui les concernent. C'est une manière de ramener à la fois le citoyen vers le politique et l'élus vers le terrain et ses électeurs. Certes, il existe déjà des formes plus ou moins élaborées de consultation populaire, mais pour rendre nos systèmes réellement participatifs, il faut inventer de nouvelles pratiques et de nouvelles procédures qui associent les citoyens de manière active à la prise de décision publique (4).

Un des défis posés par cette démocratie plus participative est donc de transformer les institutions pour y inclure des procédures de décision d'un nouveau genre. L'objectif doit être d'arriver à construire des espaces de décision qui échappent au court terme dictés par les échéances électorales, qui tiennent compte de la diversité des opinions dans la population et qui

soient plus proche de la réalité des administrés (5).

Une fois cela posé, il semble logique de considérer que c'est au niveau local que ces nouvelles formes de participation seront le plus faciles à implanter. C'est d'ailleurs déjà à ce niveau que l'on retrouve une série de mécanismes de concertation de la population sur des projets d'urbanisme ou d'aménagement du territoire. Il faut toutefois se demander pourquoi ces espaces de dialogue sont souvent sous-investis par les citoyens. Seuls les plus motivés, éventuellement regroupés en comités de quartier, se retrouvent dans ces réunions où là aussi, seuls les plus investis osent s'exprimer. Est-ce parce que la parole des experts urbanistiques, et des décisionnaires communaux, y semble prépondérante et que le simple quidam a l'impression qu'on l'écoute par politesse, mais que sa voix ne comptera pas ?

## L'EXEMPLE DE FLUICITY

C'est notamment en partant de ce constat que des communes belges ont adhéré à la plateforme numérique Fluicity, une manière d'utiliser les nouvelles technologies pour rapprocher élus et électeurs. Via cette application, les communes peuvent publier en temps réel toutes les informations utiles au public. De son côté, le citoyen peut répondre aux sondages que les autorités communales publient sur la plateforme mais, surtout, il peut interpeller les élus en signalant des problèmes ou en formulant des suggestions (6). Pour s'abonner à ce service, qui comprend la modération des échanges, les communes payent un abonnement de 10.000€ par an.

Aubange (province du Luxembourg) est la première commune wallonne à avoir payé un abonnement à Fluicity. En janvier 2018, la commune comptait 600 utilisateurs (soit 3% des électeurs) de Fluicity. Cent-dix idées avaient été proposées et dix-neuf concrétisées. Dans « Mouvement Communal », le mensuel de l'Union des villes et communes de Wallonie (UVCW), Hillary Tomaello, chargée de communication de la commune, explique de quelle manière est utilisée cette application : *« plus ou moins quotidiennement, je consulte la plateforme pour voir les idées et questions qui ont été postées par les citoyens. Je m'entretiens alors avec les services dédiés (mobilité, travaux, etc.) pour savoir si l'idée soumise est réalisable ou si elle ne l'est pas, si elle relève de la compétence de la commune ou de la Région, ou si elle est englobée dans un autre projet programmé, pour pouvoir apporter une première réponse rapide aux citoyens.*

*Pour les idées appelant des réponses plus politiques et structurées, le collège communal organise une réunion mensuelle dédiée spécifiquement au traitement des idées et questions citoyennes afin de formuler des réponses précises. La réunion mensuelle sert essentiellement à répondre aux idées, identifiées comme réalisables, mais impliquant une volonté politique et des moyens humains et/ou budgétaires importants. » (7)*

Exemple de réalisation ? Des citoyens avaient demandé la construction d'une nouvelle plaine de jeux à Athus. Habituellement, dans un cas pareil, les techniciens de la commune réalisent un cahier des charges précis avant de le proposer aux fournisseurs. Dans ce cas-ci, la logique a été inversée puisque la commune a demandé aux fournisseurs ce qu'ils pouvaient installer pour un budget de 29.000 euros. Les propositions reçues ont ensuite été soumises à un jury composé d'élus, de citoyens et de techniciens. En plus d'avoir pu participer à l'attribution du marché, les citoyens ont également pu amender, toujours via la plateforme, le projet retenu en soumettant des petites modifications utiles (7).

## UNE DYNAMIQUE PARTICIPATIVE

Du côté de Bruxelles, c'est la commune d'Etterbeek qui s'est tournée la première vers cet outil avec comme volonté d'élargir la participation de la population à la vie communale, notamment celle des jeunes un public difficile à capter. Selon le bourgmestre Vincent De Wolf (MR) « *quand nous organisons des réunions d'information ou quand nous fixons rendez-vous aux habitants dans le cadre de nos « diagnostics en marchant », nous rencontrons essentiellement des pensionnés ou des gens de plus de 50 ans. Les 20-45 ans, en revanche, participent très peu aux réunions. Avec cette application, nous espérons les impliquer davantage. » (6)*

C'est le service qui s'occupe de la participation citoyenne qui gère la plateforme au quotidien. Avec notamment comme mission de répondre le plus vite possible aux questions des utilisateurs. Le délai fixé de réponse est de quinze jours maximum, certaines propositions ou demandes demandant une prise de position du Collège des bourgmestre et échevins. À Etterbeek, c'est également une demande de création d'aire de jeux dans un quartier qui est choisie comme exemple à mettre en avant. Comme la proposition a reçu de nombreux retours positifs des participants sur Fluicity, la commune a cherché une solution et l'a trouvée en proposant à un supermarché de signer une convention par laquelle il permet l'installation d'une plaine de jeux sur un espace privé lui appartenant (7). Une solution innovante dictée par l'envie de concrétiser une idée, jugée bonne, venant des citoyens.

Un autre cas de figure est avancé par la commune. Et il ne manque pas d'intérêt dans une Région bruxelloise où il n'est pas toujours facile pour l'habitant de savoir ce qui est du ressort communal ou régional. C'est ainsi à l'administration communale, via la plateforme, que des citoyens ont adressé leur souhait d'installation d'un passage pour piétons à la sortie d'un parc très fréquenté. Or, la voirie en question était gérée par la Région. La commune a donc soumis la proposition aux autorités régionales qui y ont répondu favorablement. « *Mais, si la demande n'avait pas été émise via Fluicity et si nous-mêmes nous ne l'avions pas prise à bras-le-corps en contactant nos homologues régionaux, il n'y aurait pas de passage piéton, dont la réalisation est aujourd'hui programmée* », se félicite Vincent De Wolf (7).

Outre la concrétisation de petits projets qui tiennent à cœur aux habitants, et améliorent leur cadre de vie, les communes qui utilisent Fluicity se félicitent de la dynamique participative que la plateforme met en place. Les utilisateurs, dont le nombre ne cesse de grimper, se montrent très actifs et réactifs. Ils y sont encouragés par l'utilisation facile et la modération invisible mais très exigeante, ce qui permet des échanges de qualité.

## LE BUDGET CITOYEN D'OLNE

Au vu des exemples développés, on n'empêchera cependant pas les sceptiques de penser qu'il s'agit là d'un gadget destiné à faire croire aux habitants qu'ils participent à la gestion de leur commune alors que le contenu des propositions prises en compte est finalement plutôt consensuel et très peu politique. Toutefois, l'exemple du budget participatif mis en place à Olne (province de Liège) démontre que des processus contenant des vraies décisions politiques peuvent également être mis en place.

En 2017, les habitants de cette commune de 4.000 âmes ont pu participer au choix et à la réalisation d'un ou plusieurs projets à partir d'une enveloppe de 10.000 € mise à leur disposition par l'administration communale via la Fondation Roi Baudouin (8). Le but était que la gestion de ce « budget citoyen » donne une idée aux participants de ce qu'est la gestion de finances publiques. Pour soutenir les participants et les guider dans ce travail, appel a été fait à Periferia, une asbl internationale spécialisée dans l'animation de projets collectifs (9).

On peut retrouver sur le site de la commune d'Olne, un document qui détaille l'entièreté d'un processus qui a duré un an (du 28 mars 2017 au 5 mars 2018) (8). De la détermination des critères auxquels devaient répondre les projets présentés jusqu'au bilan de l'expérience, ce sont douze réunions

qui ont été nécessaires pour mener le projet à bien. Celui-ci s'est déroulé selon le processus propre à tout marché public supérieur à 8.500 euros : le choix d'un projet et l'élaboration du cahier des charges, la validation par le Collège du bourgmestre et échevins puis du conseil communal, l'envoi du cahier des charges à au moins trois prestataires professionnels, l'étude des offres reçues par les citoyens puis le collège et le conseil communal et, finalement, le choix d'un prestataire.

Après délibérations, le thème choisi fut celui de « l'agriculture locale » et a pris comme forme la réalisation de panneaux informatifs présentant une carte « *reprenant l'ensemble des producteurs locaux actifs sur la commune d'Olne + les points de vente de leurs produits* » (8). Placés devant les lieux de travail de chaque producteurs locaux, le panneau reprend également une présentation du producteur en question, sa philosophie de travail et les informations pratiques pour se procurer ses produits. Le budget devait également servir à placer des dispositifs d'information complémentaires et à l'organisation d'une fête d'inauguration des panneaux.

Le bilan tiré par les participants de cette expérience est positif. Sans le reprendre dans son intégralité, notons qu'il a permis une prise de conscience de la lourdeur et de la lenteur des démarches de gestion publique. Ont notamment été appréciés la concentration sur un petit budget vu l'apprentissage nécessaire du fonctionnement d'une commune et de la gestion publique, mais aussi les rapprochements entre citoyens et entre citoyens et élus. A contrario, le timing de l'initiative a été jugé trop serré tant comprendre un budget demande du temps et des connaissances techniques. La suite ? Un autre projet a été mis sur les rails (placement d'écrans digitaux d'informations communales) et les participants attendent désormais les élections communales à l'issue desquelles ils demanderont à procéder à une analyse profonde du budget communal après l'installation de la nouvelle majorité (10).

## **OBSTACLES À ÉVITER, BIENFAITS ATTENDUS**

Pour les partisans de la démocratie participative, l'objectif final d'un processus de « budget citoyen » est bien que les administrés engrangent une expérience leur permettant de mieux comprendre ce qu'est un budget public et sa gestion afin de pouvoir intervenir dans ce domaine considéré d'ordinaire trop technique pour eux. Une perspective de participation qui rencontre encore des réticences du côté de ceux qui estiment que la politique est l'affaire des représentants élus pour s'en occuper (5).

En effet, ouvrir la porte à la participation de tout un chacun, c'est aussi ouvrir la porte à des discours dictés par les émotions, les ressentis ou la colère. Un processus participatif doit donc être conçu de manière à favoriser la qualité des argumentations. Il doit aussi permettre au citoyen de dépasser son intérêt personnel pour tendre vers l'intérêt général. De la même manière, le décideur final doit être encouragé à accepter l'évocation de situations individuelles sans juger la personne qui l'émet. « *Une fois l'expérience personnelle détaillée, le citoyen sera probablement plus enclin à évoquer une solution visant l'intérêt général.* » (11)

Un autre obstacle a été évoqué plus haut par le bourgmestre d'Etterbeek, les dispositifs de participation sont généralement sous-employés par les citoyens. Ceux qui les utilisent sont plutôt les personnes disposant d'un capital culturel important. Jeunes et populations défavorisées sont, par contre, très rarement représentés dans ce type de processus. La méfiance ou le désintérêt pour la « chose publique », mais aussi l'auto-exclusion par crainte de ne pas être à la hauteur ou plus simplement la peur de prendre la parole en public, peuvent expliquer ce phénomène (11).

Une autorité publique soucieuse de participation devra donc, pour que sa démarche soit crédible, veiller à mettre en place des solutions permettant de surmonter ces obstacles. En s'appuyant sur le milieu associatif, par exemple. Une autre manière d'enclencher un cycle vertueux de participation est d'éviter que le processus soit juste un alibi, mais permette concrètement aux habitants d'influencer, dans un périmètre défini à l'avance, les actions publiques. Il faut évidemment aussi que l'information de la mise en place d'un projet participatif, et des modalités pour y accéder, soit diffusée la plus largement possible. Ce qui signifie qu'il faut penser aux populations qui ne consultent pas nécessairement les outils classiques d'information ou qui ne maîtrisent pas parfaitement la langue.

Enfin, il faut également veiller à aplanir « *la relation asymétrique entre les habitants et les élus et/ou experts* » en proscrivant le langage trop technique et complexe. En valorisant aussi ce qui est appelé « le savoir d'usage » du citoyen. Soit, cette somme de connaissances et d'expériences que l'habitant possède par rapport à son milieu de vie, différent et donc complémentaire de la connaissance des normes légales ou techniques détenue par l'élu ou l'expert technique. Il faut en quelque sorte considérer le citoyen comme un expert au quotidien de son cadre de vie (11). Mais ce n'est pas le seul savoir du participant, il est également doté des connaissances liées à l'exercice de son métier ou de sa formation qu'il peut également faire valoir. Tout comme, d'éventuelles expériences associatives ou syndicales lui auront donné des

compétences spécifiques utiles dans le cadre du processus participatif (6).

En bref, au moment de réfléchir à l'instauration d'un processus participatif, précipitation et improvisation sont à proscrire. Le dispositif doit être réfléchi et cadré. Ses objectifs doivent être clairs et transparents tout comme la méthode utilisée et les rôles dévolus à chaque partie y prenant part. Sans cela, il est fort à parier que la désillusion sera au rendez-vous et que le fossé entre élus et citoyens se creusera encore un peu plus.

Un projet participatif bien mené aura, par contre, de nombreux bienfaits. Des participants qui ont l'impression d'avoir été écoutés et dont le « savoir d'usage » a été pris en compte au moment de prendre une décision auront retrouvé une place plus active dans le système démocratique. Il ne s'agira plus d'élire des personnes et puis de les voir agir sans avoir l'impression qu'ils tiennent compte des aspirations de leurs électeurs. Les politiques menées gagneront donc en légitimité. Tout aussi important : une participation bien pensée aura des impacts positifs sur le dialogue entre élus et citoyens, le développement de la citoyenneté active, l'inclusion sociale, la dynamique collective,... Autant d'indicateurs difficiles à mesurer, mais ô combien cruciaux pour la bonne santé d'une démocratie.

## BIBLIOGRAPHIE

(1) Fondation Ceci n'est pas une crise, « Noir, jaune, blues 2017. Quel monde voulons-nous bâtir ? » (en ligne) c 2017. Consulté le 16/07/2018. Disponible sur :

<http://www.cecinestpasunecrise.org/content/uploads/2017/01/Noir-Jaune-Blues-Rapport-denquete-complet-Dec-2016-.pdf>

(2) Agir par la culture, « Le tirage au sort est-il vraiment démocratique ? » (en ligne) c 2016. Consulté le 16/07/2018. Disponible sur :

<https://www.agirparlaculture.be/index.php/reflexions/378-le-tirage-au-sort-est-il-vraiment-democratique>

(3) Mouvement communal, « Démocratie participative. Quelques éclairages sur les enjeux » (en ligne) c 2018. Consulté le 16/07/2018. Disponible sur :

[http://www.uvcw.be/no\\_index/articles-pdf/7376.pdf](http://www.uvcw.be/no_index/articles-pdf/7376.pdf)

(4) La Revue Nouvelle, « La démocratie participative en question » (en ligne) c 2017. Consulté le 17/07/2018. Disponible sur :

<http://www.revue nouvelle.be/La-democratie-participative-en-question>

(5) Etopia, « La démocratie participative, la décision et l'action » (en ligne) c 2007. Consulté le 17/07/2018. Disponible sur :

<http://www.etopia.be/spip.php?article742>

(6) RTBF, « Une application pour doper la participation citoyenne à Etterbeek » (en ligne) c 2017. Consulté le 18/07/2018. Disponible sur :

[https://www.rtbef.be/info/regions/bruxelles/detail\\_une-application-pour-doper-la-participation-citoyenne-a-etterbeek?id=9583404](https://www.rtbef.be/info/regions/bruxelles/detail_une-application-pour-doper-la-participation-citoyenne-a-etterbeek?id=9583404)

(7) Mouvement communal, « Quand le numérique permet de (re) connecter élus et citoyens » (en ligne) c 2018. Consulté le 19/07/2018. Disponible sur :

[http://www.uvcw.be/no\\_index/articles-pdf/7376.pdf](http://www.uvcw.be/no_index/articles-pdf/7376.pdf)

(8) Olne.be, « Budget citoyen 2017 » (en ligne) c 2017. Consulté le 20/07/2018. Disponible sur :

<https://www.olne.be/documents/news/519-tout-sur-le-projet-budget-citoyen/file>

(9) Periferia, « Qui sommes nous ? » (en ligne) c 2017. Consulté le 20/07/2018. Disponible sur :

<https://periferia.be/presentation>

(10) Olne.be, « Budget citoyen » (en ligne) c 2018. Consulté le 20/07/2018. Disponible sur :

<https://www.olne.be/vie-politique/budget-citoyen>

(11) Conseil bruxellois de coordination sociopolitique, « Les pauvres font de la politique – La démocratie participative, une opportunité ? » (en ligne) c 2011. Consulté le 19/07/2018. Disponible sur :

<http://www.cbcs.be/Les-pauvres-font-de-la-politique>

*Pascal De Gendt*

## *La démocratie participative, solution à la crise de la démocratie représentative ?*

C'est le 14 octobre que se tiendront les élections communales. Ce scrutin local détient un statut particulier au sein de notre démocratie. Échelon le plus bas de représentativité, il demande au citoyen de choisir entre des candidats qui partagent le même milieu de vie que lui, qu'il connaît même personnellement parfois. Les affinités y tiennent donc une place plus importante au moment de cocher un nom sur le bulletin de vote. La crise constatée de la démocratie représentative, et sa manifestation sous la forme de votes protestataires ou extrémistes, sera donc peut-être moins marquée que lors d'autres scrutins. Elle n'en existe pas moins. Mais c'est également à ce niveau local que se trouve un début de solution. Elle se nomme « démocratie participative » et prend la forme d'une série de processus visant à redynamiser la participation des citoyens à la gestion publique. Dans cette analyse, après avoir tracé les contours de ce qu'est la démocratie participative, nous présenterons des initiatives développées en Belgique avant d'en tirer quelques leçons.



Service International de Recherche,  
d'Éducation et d'Action Sociale asbl  
Secteur Éducation Permanente  
Rue du Champ de Mars, 5 – 1050 Bruxelles  
Tél. : 02/274 15 50 – Fax : 02/274 15 58  
educationpermanente@sireas.be – www.lesitinerrances.com

Avec le soutien  
de la Fédération  
Wallonie-Bruxelles



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

